

(entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL

Avril 2021



49



➦ 8 DIX NOUVEAUX LOGEMENTS MODULAIRES À HERSTAL

P. 6-7 DOSSIER

33,5 millions pour rénover, embellir, sécuriser, construire

➦ 5

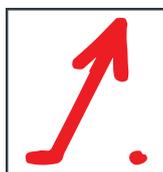
UN NOUVEAU COMMERCE
RUE VISÉ-VOIE



➦ 9

LOGEMENTS JAURÈS :
DES TRANSFERTS DE LOCATAIRES





batitec



Votre constructeur

Pierre Maes & Associés
BUREAU D'ÉTUDES & ARCHITECTES

Votre publicité dans notre journal (entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL

Rue de Jemeppe 229
B-4431 LONCIN
T. : 04 263 02 00
F. : 04 263 02 90
BE 0878.945.605
info@begx.be

beGX

Bureau de Géomètres-Experts



Contact

Joël Bisschop
04 256 95 74
j-bisschop@srlherstal.be



www.srlherstal.be

P. 4-5 ENSEMBLE

- ➔ **Du va-et-vient au sein de notre personnel**
- ➔ **Covid-19** : maintien des mesures en place
- ➔ Un **nouveau commerce** rue Visé-Voie

P. 6-7 DOSSIER

- ➔ 33,5 millions pour **rénover, embellir, sécuriser, construire**

P. 8-9 DANS NOS MURS

- ➔ Dix **nouveaux logements modulaires** à Herstal
- ➔ **Logements Jaurès** : des transferts de locataires
- ➔ **Contrôle des balcons** : rien à signaler !

P. 10-11 EN PRATIQUE

- ➔ **Coupez vos haies**, Laurenty s'occupe du reste
- ➔ **Police** : du changement dans les quartiers
- ➔ N'oubliez pas de nous **communiquer** vos **adresses e-mails** !
- ➔ **Enquête satisfaction clients** : vers toujours plus de qualité !

P. 11 AGENDA

- ➔ Les futurs **congés** à la **SRL Herstal**

Éditeur responsable :
François Vergniolle,
directeur-gérant de la SRL Herstal

Comité de rédaction :
Pascale Léonard
Audrey Burette
Guy Thomas
Joël Bisschop

Production : CRD srl

Impression : Henroprint (tirage : 2500 ex.)

(entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL



Philippe Bohet

Chères et chers locataires de la SRL Herstal,

Avant tout, nous tenons à nous excuser d'avoir manqué notre rendez-vous de janvier. Notre journal d'informations (entre-nous) n'est pas sorti pour des raisons indépendantes de notre volonté, et nous en sommes navrés. Néanmoins je pense qu'il n'est jamais trop tard pour vous souhaiter une bonne année 2021. C'est pour cela que je me permets au nom de la SRL toute entière et en mon nom personnel de vous souhaiter de tout cœur toutes les meilleures choses possibles, plus de liberté familiale et surtout par les temps qui courent une toute bonne santé à vous et votre entourage.

Pour bien commencer l'année dans le domaine Travaux, nous nous réjouissons de vous faire part de bonnes nouvelles ! Nous y revenons dans le dossier des pages 6 et 7 de cette édition : plus de 33 millions d'euros, dont plus de la moitié de subsides, vont être investis dans les prochaines années dans la construction de logements, la rénovation, l'embellissement et la sécurisation de notre patrimoine.

Il s'agit de concrétiser notre plan de rénovation 2020-2024, mais aussi de réaménager certains espaces communs, ainsi que de construire quatre nouveaux logements à Vottem. Le chantier est déjà lancé. Et si les premières étapes se déroulent sous le regard attentif de notre Directeur-Gérant, Monsieur François Vergniolle, celui-ci ne tardera pas à remettre le dossier entre les mains de son successeur, Monsieur Frédéric Sevrin.

En effet, Monsieur Vergniolle prendra sa pension le 1^{er} mai, après une carrière de 44 ans dans le secteur des logements sociaux ! Si nous ne lui faisons pas nos adieux tout de suite, puisqu'il restera encore quelques mois à la SRL Herstal aux côtés de notre nouveau Directeur, nous tenons déjà à le remercier pour son travail et son dévouement auprès de nos locataires et de notre équipe.

Nous reviendrons sur ce passage de flambeau dans la prochaine édition de notre journal.

D'ici-là et en attendant que des jours meilleurs se profilent, je ne peux que vous souhaiter de rester prudents, solidaires et en meilleur santé possible !

Philippe Bohet,
Président de la SRL Herstal

Du va-et-vient au sein de notre personnel

La période est à la transition, dirait-on, à la SRL Herstal... Ces derniers mois et ces prochaines semaines, nous assisterons à plusieurs départs, et par conséquent à plusieurs arrivées, au sein de notre personnel.

Le premier à avoir quitté le navire est Jacques Malpas⁽¹⁾, notre senior. En octobre 2020, il a mis fin à une carrière de près de 10 ans à la SRL. C'est en 2011 qu'il avait rejoint notre équipe pour prendre en charge un vaste programme de vente de logements. Au cours de la carrière de Monsieur Malpas, plus de 150 familles ont pu acquérir leur logement !

Fin décembre 2020, c'est notre technicien "état des lieux", Monsieur Ahmet Kocadag⁽²⁾ qui a pris la décision de réorienter sa carrière. Il est resté un peu plus d'un an au sein de notre équipe et a été remplacé par Inès Benaissa⁽³⁾.

"J'avais déjà travaillé dans le secteur des logements sociaux en France, avant de passer dans l'immobilier, précise-celle-ci. J'ai décidé d'y revenir car c'est un secteur qui me plaît beaucoup !"

Quelques mois plus tard, fin mars 2021, notre toute nouvelle collègue Loredana Manganella⁽⁴⁾, arrivée en octobre 2020, a décidé de relever un autre défi professionnel. Elle était à votre service à l'accueil de notre société et est remplacée par Laura Thomas⁽⁵⁾ depuis ce 12 avril. *"Après quelques années dans une grande surface, je suis ravie de me retourner vers un métier plus social, se réjouit-elle. J'ai suivi des études d'éducatrice spécialisée, cet emploi à l'accueil, qui combine l'administratif et le contact avec les gens, me convient bien. La SRL est une société familière : j'y ai fait quelques jobs d'étudiante... Je la connais donc bien !"*

Et enfin, le 1^{er} mai, notre Directeur-Gérant, Monsieur François Vergniolle⁽⁶⁾ passera le flambeau à son successeur, Monsieur Frédéric Sevrin⁽⁷⁾. Monsieur Vergniolle a consacré toute sa carrière au logement social. Quarante-quatre années au cours desquelles il fût, successivement, directeur administratif et comptable, puis Directeur-Gérant. Il restera encore quelques mois aux côtés de notre nouveau Directeur, Monsieur Sevrin, que nous vous présenterons lors de notre prochaine édition.



① JACQUES MALPAS



② AHMET KOCADAG



③ INÈS BENAÏSSA



④ LOREDANA MANGANELLA



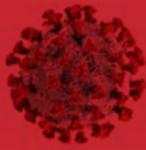
⑤ LAURA THOMAS



⑥ FRANÇOIS VERGNIOLLE



⑦ FRÉDÉRIC SEVRIN



Covid-19 : maintien des mesures en place

La situation sanitaire reste incertaine. A l'heure actuelle, toutes les mesures mises en place dans le cadre de la pandémie de Covid-19 restent d'application.

Sachez néanmoins qu'**au niveau administratif**, toutes les demandes sont traitées dans les délais habituels. Elles peuvent être introduites par mail de préférence, ou éventuellement par téléphone. Les documents peuvent nous être envoyés par la poste ou déposés dans notre boîte aux lettres.

Il est préférable d'éviter de se présenter au bureau, mais l'accueil reste ouvert tous les matins de 9h à 11h, dans le respect de mesures sanitaires strictes (pour des paiements par Bancontact, signature de documents,..).

Les chargées de clientèle ne vous reçoivent plus physiquement, dans leur bureau. Nous proposons dès lors des entretiens vidéo via WhatsApp (notamment pour les visites d'accueil des nouveaux locataires).

Au niveau des opérations techniques, nous n'intervenons que pour les urgences impérieuses (fuites de gaz, risques d'électrocution, fuites d'eau importantes). Les installations de chauffage central et les rénovations sanitaires sont actuellement suspendues.

L'entretien des chaudières et des chauffe-eau ainsi que leurs dépannages sont assurés par la firme Bulex.

Attention, si vous aviez introduit une demande pour laquelle nous ne sommes pas intervenus car elle ne revêtait aucun caractère d'urgence, veuillez noter qu'elle n'est plus enregistrée dans notre système. **Vous devez donc réintroduire cette demande dès que la situation sanitaire nous permettra une reprise complète de nos activités, ce dont nous vous informerons.**

Un nouveau commerce rue Visé-Voie

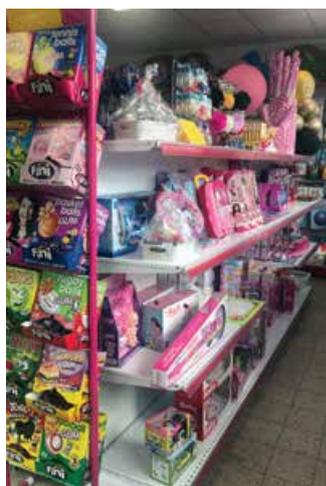
Notre commerce de la rue Visé-Voie, à Vottem, accueille une nouvelle enseigne : Festicadeau.



Jean-Claude Gay, le gérant, et son épouse Joëlle vous y accueillent du mardi au samedi de 10h à 18h ou sur rendez-vous. Ils vous proposent tous les accessoires nécessaires à la création de décorations festives, comme des montages de ballons.

S'il y a moins de demandes en cette période, « *une décoration de fête, c'est quelque chose de spécial, qui se prépare parfois longtemps à l'avance, note Jean-Claude Gay. Les bulles sont restreintes, il n'y a pas de grandes fêtes. Mais les petits anniversaires familiaux pour les enfants sont maintenus, les montages avec les têtes de Minnie ou de Spiderman sont très demandés en ce moment.* »

Festicadeau propose également un assortiment de confiseries en vrac.



33,5 millions pour rénover, embellir, sécuriser, construire

A l'été 2020, la Wallonie a décidé d'aider financièrement le secteur du logement public. Notre société a immédiatement proposé à Christophe Collignon, Ministre du Logement, une série de projets qu'elle avait dans ses cartons. Plusieurs d'entre eux ont reçu un accueil favorable. En tout, nous nous apprêtons à recevoir 17,5 millions d'euros pour nous aider à les concrétiser !

853.000 euros pour sécuriser et embellir

En matière d'embellissement et de sécurisation, le Ministre a décidé le 15 février 2021 de nous octroyer un subside de **460.000 euros**. Ce soutien régional porte à 853.000 euros notre budget destiné à réaliser ces travaux, dont certains ont déjà été réalisés.

- Sécurisation des accès aux espaces communs de tous les immeubles de plus de 3 appartements (badges, interphone, boîtes à clés) : travaux déjà réalisés en 2020 (200.000 euros)
- Remplacement des portes d'accès aux 16 immeubles à appartements de l'avenue de l'Europe : travaux réalisés en janvier 2021 (128.000 euros)
- Remplacement des rampes d'accès de 6 immeubles à appartements de l'avenue de l'Europe : la fin des travaux est programmée pour la fin 2021 (286.000 euros)
- Embellissement des halls d'entrée de 16 immeubles à appartements avenue de l'Europe : un montant de 123.000 euros est réservé pour ces travaux projetés en 2022
- Embellissement des cabines d'ascenseurs : 66.000 euros seront consacrés à ce projet planifié à partir de 2022
- Réalisation d'un espace collectif extérieur de convivialité dans le quartier de Pontisse : ce projet, estimé à 50.000 euros, devrait être réalisé en 2022.

720.000 euros pour 4 nouveaux logements à Vottem

Nous avons obtenu le 22 décembre 2020 une aide régionale de **440.000 euros** pour la construction de 4 logements à Vottem. Ce subside s'inscrit dans le cadre de "Get Up Wallonia", un appel à projets du Gouvernement wallon orienté vers les enjeux climatiques et environnementaux, lancé en vue de créer des logements publics innovants rapidement mis à disposition des occupants.

Avant fin 2022, 4 logements modulaires préfabriqués seront ainsi réalisés rue Croix Jouette à Vottem : 2 logements à 1 chambre et 2 logements à 4 chambres.

32 millions d'euros pour la rénovation de 757 logements

Dans le cadre de notre plan de rénovation 2020-2024, le Ministre a approuvé le 13 janvier 2021 notre proposition de travaux en nous octroyant un subside de 16.461.750 d'euros. En nous permettant d'emprunter 5.487.250 euros supplémentaires à taux 0 %, c'est une enveloppe de **près de 22 millions d'euros** que la Wallonie réserve à la SRL Herstal !

Le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter ce montant de **10 millions d'euros**, financés pour moitié sur fonds propres et par un prêt au taux du marché pour l'autre moitié.

C'est donc un total de 32.000.000 d'euros qui nous permettront de rénover 757 logements, soit plus de 40% de notre patrimoine, entre 2021 et 2025.

Les travaux visent à améliorer la consommation énergétique des logements, la diminution des charges au bénéfice des locataires et l'amélioration de leur confort. Ils portent notamment sur le placement du chauffage central, le remplacement des châssis, l'isolation des toitures, des façades et des plafonds des caves, etc.

En termes de performance énergétique des bâtiments, la situation du parc de logements de la S.R.L. Herstal est actuellement répartie de la façon suivante :

LABEL PEB						
A-A+	B	C	D	E	F	G
3%	13%	20%	35%	19%	7%	3%
16%		84%				



	NOMBRE DE LOGEMENTS	DURÉE TRAVAUX EN MOIS DE CALENDRIER	MONTANT FRAIS COMPRIS	DATE ATTRIBUTION MARCHÉ DE TRAVAUX
HERSTAL BAS				
FERRER intervention (VMC et Chauff.) par Cellule Travaux srl		7		2022 ¹
DELSUPEXHE (VMC et Chauff) par Cellule Travaux srl		14		2021 ¹
DELSUPEXHE (sans VMC et sans Chauffage)	58	10	2.591.090	2024
PONTISSE CHANTIER 27 : <i>Tous les logements de la rue des Acacias, Mimosas, En Bois 203 et 205) + une partie de la rue du Hêtre, Cerisier, F.Stevens, Av de la Croix Rouge</i>	123	15	7.397.725	2023
PONTISSE CHANTIER 29 et 37 : <i>Tous les logements de la rue Trixhe Maille (sauf N° 176), Aubépines + le solde de la rue du Hêtre, Cerisier, F.Stevens, Av de la Croix Rouge.</i>	90	11	5.465.091	2024
FAURIEUX du N° 67 à 77	48	10	2.894.600	2023
SOUS-TOTAL	319	46	18.348.506	
HERSTAL HAUT				
PRÉALLE (logements dont la toiture n'a pas encore été rénovée) : <i>Toutes les maisons de la rue : Villa des Roses, Emile Muraille, Av de L. De Brouckère, de l'Absent</i>	65	12	4.883.857	
SOUS-TOTAL	65	12	4.883.857	2022
MILMORT (3jc/logt)				
DUPLEX	26	3	507.413	
MAISONS	93	10	3.164.941	
Intervention sanitaire Milmort par Cellule Travaux srl		17		2021 ¹
SOUS-TOTAL	119	13	3.672.354	2022
VOTTEM (3jc /logt)				
APPARTS RUE DE LIÈGE	24	2	233.493	
APPARTEMENTS et DUPLEX : <i>Les logements de la rue des Arts, de la Cité, du Régent, des mésanges, de la Coopération, de l'Emancipation</i>	112	11	2.389.632	
MAISONS : <i>Une partie des maisons de rue de la Pépinière, des Héros, des Cascogniers, Arts, L.Pirgaye + rue des Mésanges, de la Coopération, du Régent, rue Visé-Voie (51,55)</i>	102	10	2.430.162	
MAISON PIVERT 1 : <i>le solde des maisons de la rue de la Pépinière, des Héros, des Cascogniers, Arts, L.Pirgaye</i>	16	2	381.171	
Intervention sanitaire Vottem par Cellule Travaux srl		18		2022 ¹
SOUS-TOTAL	254	43	5.434.458	2021
TOTAL	757		32.339.174	

¹ : début des travaux par la Cellule Travaux de la SRL

La situation projetée à l'horizon 2025 sera la suivante :
LABEL PEB

A-A+	B	C	D	E	F	G
6 %	55%	14%	16%	7%	1,7%	0,3%
	61%			39%		

À la fin de la réalisation de ce plan de rénovation 2020-2024, **près de 2/3 (61%) de nos logements seront donc classés "faiblement ou très faiblement consommateurs d'énergie fossiles"**.

UNE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION INNOVANTE

Dix nouveaux logements modulaires à Herstal



Dix nouveaux logements verront prochainement le jour rue des Mimosas, sur le site de l'ancienne école primaire. Et si, aujourd'hui, le terrain est vierge de toute construction, les premiers occupants pourraient déjà intégrer leur nouveau logement à la fin de l'année !

La raison est simple : la SRL Herstal a décidé d'innover, en lançant un marché de conception et réalisation pour la construction de 10 logements modulaires, entièrement préfabriqués. L'objectif de cette formule est de tester s'il est possible de construire des logements rapidement, tout en conservant un bon rapport qualité-prix, en comparaison avec le système de construction traditionnel.

“C'est un type de marché différent de celui que nous passons habituellement, c'est-à-dire travailler avec un architecte, qui rédige un cahier des charges et soumet les offres aux entrepreneurs”, indique Vincent Lejeune, coordinateur Patrimoine à la SRL Herstal.

“Ici, c'est un marché tout-en-un ! La particularité : c'est l'entrepreneur qui s'occupe de concevoir et de réaliser les travaux. Il est à la fois constructeur et maître d'ouvrage. Nous ne prenons possession que des logements terminés. A l'heure actuelle, l'entrepreneur a introduit sa demande de permis d'urbanisme. Elle suit son cours. Dès qu'il en aura reçu l'autorisation, il s'occupera de préparer le site, pour réaliser l'égouttage et les fondations. Et en parallèle, il construira les modules.”

Pour concrétiser son projet, la SRL Herstal a choisi des entreprises locales : les sociétés Degotte, installée dans

le zoning industriel des Hauts-Sarts et spécialisée dans la conception de bâtiments modulaires préfabriqués, et Thomassen et fils, basée à Visé. Le projet a été dessiné par le bureau d'architecture Assar Architects. *“On ne parle pas ici de conteneurs maritimes, précise Vincent Lejeune. Il s'agit de modules construits et assemblés en usine, châssis, parois et revêtements de sol compris.”*

Cette technique de construction présente plusieurs avantages, dont le principal est qu'elle n'est pas soumise aux intempéries qui peuvent bloquer un chantier. La rapidité de mise en œuvre n'est donc pas à remettre en question.

“Avec ce nouveau type de construction, il n'y a pas non plus de suivi de chantier, explique le coordinateur Patrimoine. On gagne donc du temps et de l'argent. On espère également une plus grande qualité de finitions et de mise en œuvre que sur chantier, d'autant qu'on devrait bénéficier des avantages d'une production à la chaîne.”

Les constructions répondent aux mêmes exigences énergétiques que les logements construits de manière traditionnelle. Les modules, standardisés, peuvent être agencés de différentes manières. Les parois sont déplaçables. Des appartements 1, 2 et 3 chambres sont prévus dans un premier temps.

La réception des dix logements, dont le coût de construction est estimé à un peu plus de 2 millions d'euros, est prévue en fin d'année. A noter que l'expérience est reproductible. Il est d'ailleurs prévu de construire de nouveaux logements de ce type sur un autre site, à Vottem, et cela en 2022.

LE BON LOGEMENT POUR CHAQUE HABITANT

Logements Jaurès : des transferts de locataires

Un appartement de plain-pied accessible par ascenseur, avec une cuisine équipée et tout le confort nécessaire. *“C’est l’idéal pour une personne qui vit seule, comme moi !”,* sourit Simone Wyseur, nouvelle habitante de l’un de nos logements de la place Jean Jaurès (ancienne résidence Delphine), fraîchement acquis après une complète remise à neuf. *“Je n’ai pas de voiture, mais ici j’ai tout à proximité : des supermarchés, la boulangerie, la pharmacie,... Et en plus, je n’entends pas mes voisins ! C’est génial !”.*

Avant d’intégrer ce nouveau logement, Simone habitait dans une maison de 3 chambres, avenue de la Croix Rouge, depuis 11 ans. Une maison où elle vivait seule, depuis le départ de ses deux enfants. *« c’était devenu trop grand..., se souvient-elle. Quand la SRL m’a proposé de déménager et de venir ici, j’ai sauté sur l’occasion ! D’autres personnes ont besoin d’une grande maison... Tout le monde y gagne ! ».*

La résidence a été aménagée de manière à pouvoir accueillir des personnes souffrant de difficultés à se déplacer. Ses appartements sont spacieux (90 m²), et distribués par un ascenseur.

La SRL Herstal est propriétaire de 10 logements sur les 16 que compte la résidence. Pour les attribuer, elle a favorisé les transferts dans 8 cas sur 10.

« Nous avons proposé à des personnes qui vivaient désormais seules dans de grandes maisons ou ayant des problèmes de mobilité d’y emménager, indique François Vergniolle, Directeur-Gérant de la SRL Herstal. Ces logements sont pratiques, et proches de toutes les commodités du centre-ville, comme les commerces ou les transports en commun. Les maisons libérées peuvent ainsi revenir à des familles qui ont besoin de plus d’espace. »

Ce jeu de chaises musicales permet ainsi à des personnes isolées comme à des familles d’intégrer des logements correspondant mieux à leurs besoins.



PRIORITÉ A LA SECURITÉ

Contrôle des balcons : rien à signaler !

En 2020, la SRL Herstal a demandé à un organisme de contrôle indépendant de vérifier la stabilité de tous les garde-corps de ses logements, soit près de 300 !

Les conclusions sont très rassurantes : aucun constat de dangerosité n’est à signaler. Néanmoins, par souci de prudence et de prévention, certains garde-corps ont été renforcés par des points de fixation supplémentaires.

D’autres balcons feront l’objet d’une surveillance plus poussée, notamment parce qu’ils présentent des traces de rouille. Ces balcons se situent dans des logements qui seront rénovés prochainement, dans le cadre de notre plan 2020-2024. A terme, ils seront donc remplacés.

Nous insistons sur le fait qu’aucun risque d’instabilité n’a été constaté, mais sachez que votre sécurité reste notre priorité.



Coupez vos haies, tondez vos pelouses, Laurenty s'occupe du reste

Les beaux jours reviennent, il est temps d'entretenir les jardins et les espaces verts ! Nous vous rappelons que chaque locataire disposant d'un jardin doit couper 2 fois par an les 3 faces de ses haies. Si une haie est commune à deux locataires, chacun doit en entretenir son côté et la moitié de la partie supérieure. La hauteur des haies ne peut dépasser 1 mètre 80.

Les espaces communs sont actuellement entretenus par la société Laurenty. De mars à octobre, elle s'occupe de la tonte des pelouses toutes les deux semaines (semaines paires) et du fauchage une fois par mois (la 3^{ème} ou la 4^{ème} semaine du mois). Notez que les haies de ligustrum et les arbres seront taillés dans le courant de la dernière semaine du mois d'avril. Laurenty s'occupe également de désherber les parties en béton ou en gravier et de ramasser les déchets parsemant les espaces verts chaque mois (3^{ème} semaine du mois). Les élagages sont réalisés d'octobre à janvier suivant un programme établi. L'intervention de l'entreprise est comprise dans les charges locatives et font l'objet d'un décompte annuel.

Malheureusement, il arrive que, dès le lendemain du passage de la société Laurenty, de nouveaux dépôts soient constatés. Dans ce cas, et à la demande des locataires, la SRL peut lui demander de procéder à un ramassage supplémentaire. Attention : le coût de ces collectes supplémentaires est

alors supporté par l'ensemble des locataires du quartier concerné, la SRL Herstal et la société Laurenty n'ayant aucune responsabilité quant à ces incivilités.

Si vous constatez un dépôt, la SRL vous recommande de contacter votre agent de quartier le plus rapidement possible et de lui communiquer un maximum d'informations sur les comportements suspects que vous aurez peut-être remarqués. Ceci dans le but de retrouver le contrevenant et de lui faire supporter les frais de ramassage.

Vous pouvez également signaler ces incivilités auprès de Ville de Herstal par mail à l'adresse proprete@herstal.be ou par téléphone au numéro vert 0800 13 456 (gratuit depuis un poste fixe).

La société Laurenty collabore avec la SRL Herstal depuis plus de 6 ans. Force est de constater que la qualité de son travail tend à toujours s'améliorer. Occasionnellement, l'une ou l'autre insatisfaction nous revient (bris d'une clôture ou d'une taque de sol, présence d'herbes envolées après la tonte, nouveau dépôt d'immondices, apparition d'ornières lors des tontes suivant les périodes de pluie,...), mais nous ne pouvons que constater que la réactivité de l'Ets Laurenty est remarquable, et que leurs collaborateurs mettent un point d'honneur à remettre la situation en ordre dans les plus brefs délais.

Police : du changement dans les quartiers

Les inspecteurs de quartier sont vos premiers contacts avec la police de Herstal. La Division des Quartiers de la police de Herstal nous informe qu'elle a procédé à quelques changements dans son équipe. Le quartier de Pontisse est désormais attribué à l'Inspecteur Sophie Feyen⁽¹⁾. L'Inspecteur Alain Diamante⁽²⁾ couvre le territoire de la cité Faurieux. Et



c'est l'Inspecteur Lopez⁽³⁾ qui prend désormais en charge la cité Wauters.



Si vous souhaitez les contacter, vous pouvez les appeler au 04 256 52 70 (police de Herstal) ou au 04 256 52 55 (police de Vottem).

ENQUÊTE SATISFACTION CLIENTS : vers toujours plus de qualité !



Voilà 15 ans que nous donnons régulièrement la parole à nos clients-locataires... Tous les trois ans, nous leur demandons de participer à une grande enquête dans le but de mesurer leur satisfaction et de définir ainsi nos actions futures.

La dernière a été lancée fin février. Nos locataires ont été nombreux, presque 500, à y participer, et ce malgré le temps nécessaire pour compléter le questionnaire, comportant plus de 150 questions ! Nous tenons à les en remercier très sincèrement.

Grâce à eux, nous allons pouvoir affiner nos objectifs des prochaines années et poursuivre notre route vers une qualité toujours meilleure.

Nous procédons à présent à l'analyse des résultats. Nous présenterons les conclusions de cette enquête dans une prochaine édition.



N'oubliez pas de nous communiquer vos adresses e-mails !

Dans la situation actuelle, il est crucial de communiquer de la manière la plus efficace possible !

Depuis un an, l'épidémie nous éloigne les uns des autres et la communication électronique nous permet de garder le contact. Nous insistons donc sur l'importance de nous transmettre vos adresses e-mails. Si cela n'a pas encore été fait ou si votre adresse a changé, nous vous demandons de contacter votre chargé de clientèle.

Les mails sont un outil de communication rapide et efficace, qui facilite la communication. Pensez-y !

Les futurs congés à la SRL Herstal

MAI

Jeudi 13 mai

→ Ascension

Lundi 24 mai

→ Lundi de Pentecôte

JUILLET

Mercredi 21 juillet

→ Fête nationale

SEPTEMBRE

Lundi 27 septembre

→ Fête de la Fédération
Wallonie-Bruxelles

NOVEMBRE

Lundi 1^{er} et mardi 2 novembre

→ Toussaint

Jeudi 11 Novembre

→ Armistice 1918

DÉCEMBRE

Lundi 27 décembre

→ Récupération Noël



NOTRE N° D'APPEL RÉSERVÉ
AUX LOCATAIRES DE LA SRL HERSTAL :

02 800 49 15



Bulex®
Toujours à vos côtés

Pour toutes demandes de dépannages, veuillez svp bien préciser que vous êtes locataires de la SRL Herstal.



Emmenez vos clients dans leur zone de confort !

Les solutions de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Développées par Bulex.

Les chaudières à condensation Bulex, un confort qui profite à tout le monde ! En tant qu'installateur vous avez le confort de travailler avec des appareils de haute qualité, facile à installer et à entretenir. En plus, vous offrez à vos clients le confort d'une chaleur agréable et d'un approvisionnement immédiat d'eau chaude.

Surfez sur www.bulex.be/eau-chaude



Thema CONDENS

Isotwin CONDENS

Relax,
it's a Bulex